



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France

à

Monsieur le Président de la
communauté des communes des
Lisières de l'Oise
ZI 4, rue des Surcens
BP 05
60350 Attichy

(contact@ccloise.com)

Lille, le 25 septembre 2018

Objet : Saisine de l'autorité environnementale sur l'évaluation environnementale de la modification simplifiée n° 1 du plan local d'urbanisme de la commune de Pierrefonds.
N° d'enregistrement Garance : 2018_2634

Monsieur le Président,

Vous avez saisi le 20 juin 2018 l'autorité environnementale pour avis sur le projet de document d'urbanisme cité en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'ayant été formellement produit dans le délai réglementaire, le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur le projet. Il devra être joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAe Hauts-de-France.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée

La Présidente
de la mission régionale d'autorité environnementale
Hauts-de-France,

Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture de l'Oise
DREAL Hauts-de-France